



Compteur électrique et compteur d'eau absents de l'appartement

Par **COLLIGNON Dominique**, le **22/08/2018** à **10:36**

Bonjour,

Je m'appelle Dominique. Je suis locataire d'un appartement dans une maison. Le propriétaire à installé lui-même et raccordé mon compteur sur le sien donc de son côté. Je n'ai donc pas accès à mon compteur. Afin de me protéger contre toute arnaque, puis-je demander à Consuel ou EDF si l'installation à été agréée ? Devrais-je lui payer les charges dans l'hypothèse où, effectivement, cette installation n'est pas agréée ? J'ai le même problème avec le compteur d'eau qui se trouve dans son garage.

Vous remerciant par avance pour le temps consacré aux réponses je vous souhaite une agréable fin de semaine.

Dominique.

Par **janus2fr**, le **22/08/2018** à **13:14**

Bonjour,

Quel type de bail (vide ou meublé) ?
Qui est titulaire du contrat (vous ou le bailleur) ?
Quel type de charges (réelles ou forfaitaires) ?